

**PERMANENCE DU MAIRE**

Joseph THEBAULT, Maire, reçoit sur rendez-vous (02 99 06 18 20).

**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2023**

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 7 janvier 2023 à 18h00 à la Salle Polyvalente.

**NOUVEAUX TARIFS 2023**

Au même titre que les entreprises et les ménages, les collectivités territoriales sont impactées par le contexte inflationniste qui a une incidence immédiate sur le budget de la commune et sur ses marges financières. Habituellement, le budget supplémentaire voté en novembre permettait de ventiler des recettes supplémentaires non identifiées lors du vote du budget. Cette année, les recettes supplémentaires ne suffisent pas à couvrir les dépenses supplémentaires liées à l'inflation et à l'augmentation de la masse salariale. Disposant d'un nombre important de bâtiments affectés au public, les coûts énergétiques représentent 140 000 € en 2022. Ce montant sera beaucoup plus élevé l'an prochain. Afin de maîtriser le budget et de pouvoir envisager quelques investissements en 2023, la bonne gestion conduit la collectivité à prendre des décisions pour augmenter les recettes d'une part, et stabiliser les dépenses d'autre part. L'augmentation des tarifs des services municipaux s'inscrit dans ce contexte. Suite aux travaux des commissions «Finances» et «Enfance-Education», le conseil municipal a revalorisé les tarifs et les tarifications des services municipaux d'environ 6% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et davantage pour le service municipal de la restauration scolaire qui a fait l'objet d'un examen plus particulier. Les nouveaux tarifs 2023 figurent en page 3.

**ÉTAT CIVIL : RECONNAISSANCE PATERNITÉ**

Vous souhaitez effectuer un acte de reconnaissance de paternité ?

**Merci de vous rendre en Mairie avec mes documents suivants :**

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance.

**Renseignements : accueil de la Mairie / 02 99 06 18 20**

**RAPPEL : LÉGALISATION DE SIGNATURE**

Vous souhaitez effectuer une légalisation de signature ?

**Vous devez vous présenter en Mairie SANS avoir signé le document au préalable. L'officier d'Etat Civil doit OBLIGATOIREMENT être présent pour authentifier la signature que vous apposerez devant lui.**

*Les documents à fournir :*

- Document avec la signature à légaliser
- Justificatif d'identité

**Renseignements : accueil de la Mairie / 02 99 06 18 20**

**POLICE DU MAIRE : DIVAGATION DES CHIENS**

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau. Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. **Le règlement sanitaire départemental sanctionne d'une amende de 35 € la divagation des chiens sur la voie publique.** Pour rappel, Les propriétaires canins sont dans l'obligation de ramasser leurs déjections. (68 € d'amende)

**PORTES OUVERTES ÉCOLE SAINT-MICHEL**

Vous désirez inscrire votre enfant à l'école Saint-Michel ?

**N'hésitez pas à venir découvrir l'école durant les portes ouvertes le vendredi 3 février de 17h à 18h30.** Le équipe pédagogique pourra vous accueillir et répondre à vos questions.

**Contact : 02 99 07 00 34 / [eco35.st-michel.bedee@e-c.bzh](mailto:eco35.st-michel.bedee@e-c.bzh)**

**PÉRISCOLAIRE : VÊTEMENTS PERDUS**

Les nombreux vêtements perdus à l'école élémentaire La Plume depuis ce début d'année sont à réclamer à l'équipe périscolaire. Le soir, pensez à vérifier que votre enfant repart avec tous ses vêtements.

**PÉRISCOLAIRE : BÉNÉVOLES ÉTUDE SURVEILLÉE**

L'équipe périscolaire fait un appel à bénévoles pour réaliser de l'étude surveillée durant les temps de garderie.

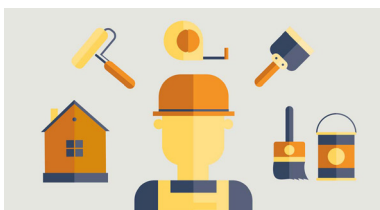
Vous avez du temps de libre et vous souhaitez aider les enfants dans leurs apprentissages, venez rejoindre l'équipe périscolaire !

Renseignements : [periscolaire@ville-bedee.bzh](mailto:periscolaire@ville-bedee.bzh)

**POINT ACCUEIL EMPLOI : AGIT' EMPLOI**

Depuis 2016, le PAE de Montfort Communauté, en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, mène une action collective, AGIT' EMPLOI, à destination des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi de longue durée du territoire de Montfort Communauté.

**Venez participer à la réunion d'information le mardi 10 janvier 2023 à 14h. Rendez-vous à la salle Juguet à Montfort-sur-Meu**  
**Pour participer : contactez le Point Accueil Emploi au 02 99 09 25 69**

**MONTFORT COMMUNAUTÉ : SUBVENTIONS**

Le CDHAT, missionné par Montfort Communauté, vous conseille pour vos travaux et propose aux habitants un service gratuit d'aide pour :

- Des travaux permettant des économies d'énergie
- Des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement
- Des travaux lourds de réhabilitation dans le cadre d'un logement indigne ou très dégradé.

**Permanences gratuites le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h à l'hôtel de Montfort Communauté.**

**Renseignements CDHAT : 02 99 28 46 50 ou [bretagne@cdhat.fr](mailto:bretagne@cdhat.fr)**

**CONSEIL RENOV' ÉNERGIE : AIDE AUX TRAVAUX**

Le Pays de Brocéliande conseille et accompagne gratuitement et de façon indépendante les projets de rénovation énergétique de l'habitat individuel pour les propriétaires et locataires quelles que soient leurs ressources.

Permanences sur rendez-vous : à Bédée le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi matin  
**08 00 72 56 35 / [conseil.renov.energie@pays-broceliande.bzh](mailto:conseil.renov.energie@pays-broceliande.bzh)**

**Présidé par Joseph THEBAULT, Maire**

**Présents** : Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Betty GAYVRAMA, Sophie RABORY, Sébastien GOUDARD, **Adjoins**. Annick VIVIEN, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Francine RABINIAUX, Philippe MACOUIN, Chrystel CAULET, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON, Mathias JOLY.

**Excusés** : Nicolas AUBIN à Sébastien GOUDARD, Agnès GODREUIL à Régine LEFEUVRE, Mylène MENARD à Elisabeth ABADIE, Mélynda HASSOUNA à Betty GAYVRAMA  
**Secrétaire de séance** : Sébastien GOUDARD.

## **ORDRE DU JOUR**

Le Conseil Municipal valide l'ajout à l'ordre du jour relatif à l'élargissement du dispositif « argent de poche ».

**PROCES-VERBAL du 14 novembre** ; arrêté à l'unanimité.

### **FINANCES (Michel HALOUX, Adjoint aux Finances)**

#### **DETR 2023 : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Après avoir précisé que les achats et travaux feront l'objet de décisions ultérieures, le Conseil Municipal sollicite de l'Etat 2 subventions au titre de la DETR 2023 :

- Catégorie des « Equipements sportifs - performance énergétique » pour rénover l'installation d'éclairage de la salle de tennis ; demande au taux de 30% sur la base d'un devis de 15 387 € HT
- Catégorie des « bâtiments publics - équipements numériques » pour l'achat d'un journal lumineux pour remplacer éventuellement celui de la rue de Rennes, qui est en panne. La demande sera sollicitée au taux de 25% du plafond d'un cout estimatif de 16 490 € HT.

#### **DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET GÉNÉRAL**

Le Conseil Municipal valide la Décision Modificative N°2 examinée en commission Finances du 7 décembre qui affecte 38 075 € de recettes supplémentaires aux chapitres 68 et 65 sur lequel sont imputées les subventions versées aux associations et les frais de fonctionnement à l'école St-Michel, sachant que :

- les subventions versées aux écoles ont été majorées des reliquats de 2020 et de 2021 puisque les établissements n'ont pas fait de sorties scolaires en raison du Covid,
- la commune a participé au coût du préau modulaire mis en place à l'école Saint-Michel en raison des travaux.

#### **DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET BASTILLE**

Le Conseil Municipal valide une Décision Modificative au budget annexe « Bastille » qui intègre les écritures de stock (142 886,82 €), qui ne sont pas des dépenses supplémentaires.

Décision modificative - lotissements

Le Conseil Municipal valide une Décision Modificative au budget annexe « lotissements d'habitat » qui intègre les écritures de stock (4529,77 €), qui ne sont pas des dépenses supplémentaires.

#### **TARIFS 2023**

Les commissions « Finances » et « Enfance Education », réunies le 7 décembre, ont examiné l'augmentation des tarifs 2023 des services municipaux dans le contexte particulier d'inflation importante qui va se poursuivre avec l'augmentation des dépenses énergétiques et celle de la masse salariale.

Le conseil municipal a validé la revalorisation des services facturés aux usagers à compter de janvier 2023 afin de réduire l'autofinancement supporté par la commune qui a vocation à être contenu.

### **AFFAIRES SCOLAIRES (Sophie RABORY, Adjointe)**

#### **Enseignement bilingue (breton)**

En 2021, l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) a proposé à la commune de participer au déploiement des classes bilingues breton, en ouvrant une classe à l'école maternelle en 2023. Malgré l'intérêt culturel de développer la langue Bretonne, la commission « Enfance Education » a émis un avis défavorable au regard des conséquences

matérielles et financières à moyen terme, et du contexte qui a changé. De plus, les familles qui veulent inscrire leur enfant en classe bilingue –breton peuvent le faire dans des écoles très proches (Pleumeleuc ou Montfort). Le conseil municipal décide de ne pas ouvrir de classe breton à la Marelle.

#### **DÉROGATION AU CALENDRIER SCOLAIRE**

Les rythmes scolaires ont été réformés en 2014. Pendant 4 ans, la semaine scolaire était de 4,5 jours dans les écoles de la commune. Puis en 2018, par dérogation, le calendrier est revenu à la semaine de 4 jours. La période de dérogation arrivant à expiration, le conseil municipal sollicite une nouvelle dérogation pour 3 ans. Les enseignants et les représentants des parents d'élèves siégeant dans les conseils d'école y sont favorables.

### **URBANISME (Joseph THEBAULT, Maire)**

#### **SERVICE COMMUN ADS : CONVENTION**

Depuis 2015, un service mutualisé et commun aux 8 communes de Montfort Communauté a été créé pour assurer l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) ; PC, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux... Le conseil municipal valide le renouvellement de la convention pour 3 ans (2022-2024) et participe aux charges en personnels de l'activité ADS (2 Equivalents Temps Plein) sur un coût annuel de 80 000€, réparties comme suit :

- 1/3 de la rémunération prise en charge par Montfort Communauté,
- 2/3 prise en charge par les communes, selon une clé de répartition qui tient compte de la démographie (80%) et des permis de construire. La convention permet de recourir à des prestations externes liées à des besoins ou situations particulières.

#### **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal renonce à exercer son Droit de Préemption Urbain sur les cessions du lot 18 de la Bastille, et de la parcelle bâtie au 2 avenue du Barenton.

#### **OUVERTURES DÉROGATOIRES DES COMMERCES EN 2023**

Le conseil municipal est favorable à l'ouverture dérogatoire des commerces employant des salariés, aux 7 dates suivantes en 2023 :

- dimanches 15 janvier, 2 juillet, 10 et 17 décembre,
- 3 jours fériés ; 8 mai, 18 mai et 11 novembre.

Situation identique à l'année 2022.

Cet avis est un préalable à l'arrêté du maire.

#### **QUESTION DIVERSE : ARGENT DE POCHE**

Le conseil municipal valide l'extension du dispositif « Argent de poche » et de proposer des missions aux jeunes au mois de janvier pour assurer le service à la cérémonie des vœux.

#### **INFORMATIONS**

- Convention ORT signée le 1er décembre
- Conseil de développement du Pays de Brocéliande
- Délestage électrique : les maires ne sont pas informés des clients prioritaires
- Téléthon 2022, les dons collectés s'élèvent à 6 311 €
- Retour sur le lancement des Illuminations le 09/12/2022
- Présentation du rapport SAUR par Jean-Paul RONSIN, Adjoint
- Perturbations téléphoniques avec les antennes relais Bouygues Télécom et SFR
- Résultats des élections professionnelles.
- Organisation de la Cérémonie des Vœux 2023 le 7/01/2023
- Remise de la 4<sup>ème</sup> Fleur pour le label VVF le 14/12/2022

Services funéraires		TARIFS 2023
<b>Cimetière Ancien</b>		
Concession Trentenaire les 2m <sup>2</sup>		167,00 €
Concession Cinquantenaires les 2 m <sup>2</sup>		270,00 €
<b>Cimetière Nouveau</b>		
Concession de 30 ans 2 niveaux		247,00 €
Concession de 30 ans 3 niveaux		371,00 €
Concession de 50 ans 2 niveaux		494,00 €
Concession de 50 ans 3 niveaux		742,00 €
Columbarium 10 ans		583,00 €
Columbarium 20 ans		1 166,00 €
Columbarium 30 ans		1 749,00 €
Cave urnes 10 ans		583,00 €
Cave urnes 20 ans		1 166,00 €
Cave urnes 30 ans		1 749,00 €

Services divers		TARIFS 2023
<b>Occupation du domaine Public</b>		
Droit de place Marché pour un semestre		81,00 €
Occupation occasionnelle 1/2 journée < 3m		3,00 €
Droit de place annuelle terrasse		68,00 €
Droit de place Marché > 3 m occasionnel		58,00 €
<b>Jardins Familiaux</b>		
Location 50 m <sup>2</sup> Bédéens		34,00 €
Location 100 m <sup>2</sup> Bédéens		68,00 €
<b>Photocopies</b>		
A4 simple (A4RV et A3 = 2xA4; A3RV= 4xA4)		0,50 €
A4 simple couleur (A4RV et A3 = 2xA4; A3RV= 4xA4)		1,50 €
A4 simple - document ressorti des archives municipales - tarif appliqué au demandeur		4,00 €
<b>Pêche</b>		
Carte Journalière		4,20 €
Carte Annuelle Commune		36,00 €
Carte Annuelle Hors Commune		46,00 €
<b>Restaurant Municipal Adultes et Exterieurs</b>		
Stagiaires		4,20 €
Adultes et Personnels IM<534		5,20 €
Adultes et Personnels IM>=534		8,05 €
Adultes "Passager" (Eureka,...)		9,10 €

Locations Salles		TARIFS 2023
<b>Salle Conseil Municipal</b>		
Demi Journée		90,00 €
Journée		200,00 €
Code de la route / La Poste/ Jour		130,00 €
<b>Auditorium</b>		
Associations et groupe Scolaire Bédéen		Gratuit
Associations et groupe Scolaire Montfort Com		105,00 €
Associations et groupe Scolaire Hors Montfort Com		530,00 €
Organisme public du Pays de Brocéliande		Gratuit
Secteur Economique Montfort Communauté		105,00 €
Secteur Economique Hors Montfort Com		530,00 €
Salle Musique pour particuliers/heure		3,00 €

Garderie Periscolaire et ALSH	TARIFS 2023	
	Bédéen	Hors Commune
<b>1/2 heure</b>	0,45 €	0,50 €
<b>1ere 1/2 du soir (goûter)</b>	0,75 €	0,80 €
<b>1/4 d'heure après 19h00</b>	5,00 €	5,00 €

Tranche 2	20 627,00 €		à 32 500,00 €	
	Bédéen	Hors Commune	Bédéen	Hors Commune
1er et 2eme enfants	1/2 journée	5,43 €	6,24 €	
	journée	8,15 €	9,37 €	
3eme enfant et +	1/2 journée	2,72 €		
	journée	4,08 €		

Tranche 4	43 751,00 €		et +	
	Bédéen	Hors Commune	Bédéen	Hors Commune
1er et 2eme enfants	1/2 journée	7,80 €	8,97 €	
	journée	11,71 €	13,47 €	
3eme enfant et +	1/2 journée	3,90 €		
	journée	5,86 €		

Services hygiène et salubrité publique		TARIFS 2023
<b>Piégeage Ragondins</b>		
Part Fixe (/an)		160,00 €
Part Forfaitaire (/animal capturé)		5,50 €
<b>Part de la Collectivité HT</b>		
<b>Assainissement</b>		
Part Fixe (Abonnement Diam 15 mm)		4,30 €
Part Proportionnelle (Le m3)		0,68 €
<b>Assainissement collectif</b>		
Participation financement raccordement Maison individuelle ou local d'activité		1 065,00 €
Participation financement raccordement par appartement / logement situé dans un local collectif		530,00 €
Contrôle Assainissement lors de transactions immobilière		174,00 €
<b>SPANC Tarification</b>		
Contrôle conception		79,00 €
Contrôle réalisation et établissement du certificat de conformité		73,00 €
Contrôle Assainissement non collectif lors de transactions immobilières		184,00 €
<b>Contrôle Périodique</b>		
Contrôle périodique Par installation pendant 4 ans		20,00 €
Analyse des rejets		45,00 €
Contre visite		60,00 €

Services Culturels		TARIFS 2023
<b>Billetterie Culturelle LaCoustiK</b>		
Spectacle enfance Tarif Plein		5,00 €
Spectacle enfance Tarif Réduit		2,00 €
Spectacle enfance Tarif Famille		14,00 €
Conférence Tarif Plein		8,00 €
Conférence Tarif Réduit		5,00 €
Conférence Tarif Famille		26,00 €
Concert 1 Tarif Plein		10,00 €
Concert 1 Tarif Réduit		8,00 €
Concert 1 Tarif Famille		36,00 €
Concert 2 Tarif Plein		12,00 €
Concert 2 Tarif Réduit		10,00 €
Concert 2 Tarif Famille		44,00 €
Concert 2 Tarif Plein		15,00 €
Concert 2 Tarif Réduit		12,00 €
Concert 2 Tarif Famille		54,00 €

Restaurant scolaire Periscolaire et ALSH	TARIFS 2023	
	Bédéen	Hors Commune
<b>Repas</b>	4,20 €	4,90 €
<b>Absence Injustifiée</b>	4,20 €	4,90 €
<b>Repas non reservé</b>	5,75 €	6,60 €

Accueil de Loisirs	par tranche de Revenu Fiscal de Référence		
	- €	à 20 626,00 €	
Tranche 1	Bédéen	Hors Commune	
	1er et 2eme enfants	1/2 journée	4,53 €
3eme enfant et +	1/2 journée	6,78 €	7,80 €
	journée	2,27 €	
Tranche 3	32 501,00 €	à 43 750,00 €	
	Bédéen	Hors Commune	
1er et 2eme enfants	1/2 journée	6,72 €	7,73 €
	journée	10,07 €	11,58 €
3eme enfant et +	1/2 journée	3,36 €	
	journée	5,04 €	

<b>Sortie</b>	au prix de l'entrée
---------------	---------------------

Espace Jeunes	
<b>Adhésion</b>	3,00 €
<b>Sortie</b>	au prix de l'entrée

## ACTUALITÉS DU PÔLE CULTUREL

**Au 1er janvier, la médiathèque devient gratuite pour toutes et tous, sans limite d'âge !**

- **Exposition Pazap'art contemporain :**
  - « A tout bout' champ » : broderies de Pascal Rivet du 7 janvier au 7 mars.
  - « Flou-Flou Sploutch-Sploutch » : installation sonore du collectif Aïe Aïe Aïe du 27 janvier au 8 mars.
- **Vendredi 13 janvier à 10h45 :** Lectures pour les 0-3 ans, accompagnés de leur parent ou assistant.e maternel.e
- **Mercredi 25 janvier à 16h :** Ciné-Bib, à partir de 4 ans (réservation conseillée)

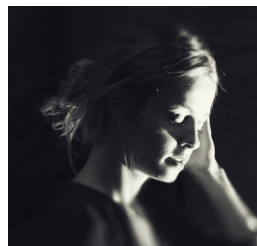
Les activités de la médiathèque sont gratuites et sur inscriptions au 02 99 07 03 04 ou [mediatheque-labulle@ville-bedeecommunale.fr](mailto:mediatheque-labulle@ville-bedeecommunale.fr)

- **Souvenirs de Saltimbanques par Mike et Riké, vendredi 20 janvier à LaCoustiK à 20h30.**



Retrouvez Mike et Riké de Sinsémilia avec leur nouveau spectacle « Souvenirs de saltimbanques ». Ces deux-là ont écumé les scènes et festivals de France pendant 30 ans, connu l'énorme succès du tube « Tout le bonheur du monde » et vécu 1000 aventures avec Sinsémilia.  
**Tarifs : 15 € / 12 €**

- **Leïla HUISSOUD : La Maladresse, vendredi 3 février à LaCoustiK à 20h30.**



Des histoires en forme de cartes postales, de feuilles volantes ou de simples Post-it, qui vont prendre vie au fil des concerts.  
Au fil des mois, détacher leurs silhouettes de l'ombre pour y révéler deux personnages habitant deux mondes distincts. L'un est exubérant et léger, l'autre sombre et renfermé.  
**Tarifs : 12 € / 10 €**

**Renseignements et réservations :**

par téléphone au 02 23 43 64 38 / 06 68 95 21 51 ou par mail [auditorium-lacoustik@ville-bedeecommunale.fr](mailto:auditorium-lacoustik@ville-bedeecommunale.fr)

## KAWRAL SAMPARA : SUPER LOTO



L'association Kawral Sampara de Bédée organise un Super Loto le samedi 21 janvier à 20h à la Salle Polyvalente de Bédée.

Animé par JCO Animation.

De nombreux lots sont à gagner dont un bon d'achat de 500 € ! 40 tirages + lot surprise.

Restauration et buvette sur place.

Ouverture des portes à 18h.

**Réservations : 06 98 49 21 52**

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

### JANVIER

**Cérémonie des vœux 2023**

07/01 à 18h - Salle Polyvalente

**Exposition « A tout bout' champ » (Pazap'art)**

07/01 au 07/03 - Médiathèque LaBulle

**Lectures pour les 0-3 ans**

13/01 à 10h45 - Médiathèque LaBulle

**Souvenirs de Saltimbanques par Mike et Riké**

20/01 à 20h30 - Auditorium LaCoustiK

**Kawral Sampara de Bédée : Super Loto**

21/01 à 20h - Salle Polyvalente

**Ciné-Bib, à partir de 4 ans**

25/01 à 16h - Médiathèque LaBulle

**Exposition « Flou-Flou Sploutch-Sploutch » (Pazap'art)**

27/01 au 08/03 - Médiathèque LaBulle

### FÉVRIER

**Leïla HUISSOUD : La Maladresse**

03/02 à 20h30 - Auditorium LaCoustiK

**USBP Football : Super Loto**

10/02 à 20h - Salle Polyvalente

## AGENDA DES SENIORS

### JANVIER

**Repas mensuel / Tarif : 7 €**

Lundi 16 - Centre Social

**Atelier créatif : le fil dans tous ses états**

Lundi 23 - Centre Social - Gratuit

### FÉVRIER

**Repas mensuel / Tarif : 7 €**

Lundi 13 - Centre Social

**Atelier créatif : le fil dans tous ses états**

Lundi 27 - Centre Social - Gratuit

**Animations seniors par Montfort Communauté :**

**Quizz culturel**

19/01 à 14h30 - à Iffendic - Gratuit

**Crêpes party intergénérationnelle**

8/02 à 10h - à Montfort sur Meu - Gratuit

9/02 à 10h - au Centre Social à Bédée - Gratuit

10/02 à 10h - à Talensac - Gratuit

**Inscription auprès du CCAS de Bédée : 02 99 06 18 25**

## MONTFORT COMMUNAUTÉ FÊTE SES 30 ANS



**Lundi 30 janvier à 19h, Montfort Communauté vous invite à visiter des maisons.**

Une soirée avec visites virtuelles pour faire le tour de maisons rénovées ou de constructions menées par des habitants de

Montfort Communauté. Sans Stéphane Plaza mais avec quelques spécialistes de l'architecture et de l'urbanisme, les invités partageront leur expérience, leurs bonnes idées, anecdotes et conseils avisés.

**RDV à la salle des Joyeux (sous la salle des fêtes) d'Iffendic**

Inscription en ligne (70 places) : [www.montfortcommunaute.bzh](http://www.montfortcommunaute.bzh)

## ASSOCIATIONS :

Pour le Flash de février, transmettez vos articles par mail au plus tard le 15/01/2023 à [communication@ville-bedeecommunale.fr](mailto:communication@ville-bedeecommunale.fr)